

Direction de L'Immigration
Sous-Direction des Visas

DOSSIER LS ETUDIANT

Fiche pratique sur la numérisation des justificatifs

* * *

Les demandeurs d'un visa de long séjour étudiant pour la France sont invités à téléverser l'ensemble des pièces justificatives accompagnant leur demande.

Si cette option est choisie, tous les justificatifs demandés doivent être téléversés. Cela permettra un passage accéléré au centre de recueil des demandes de visas.

➤ **Spécifications requises**

Dimensions : A4

Couleur : Le document doit être numérisé en couleur.

Format de fichier : le document téléversé peut être transmis avec les extensions pdf, png, jpeg et jpg uniquement.

Taille maximale : 5Mo par document et 15 Mo pour le total des documents composant une pièce justificative.

Nombre de documents maximum : Vingt documents par rubrique au maximum. A chaque téléversement, une indication de l'espace disponible restant dans la rubrique s'affichera.

Titre du document : les titres doivent comporter 100 caractères au maximum. Choisissez un nom permettant d'identifier aisément le document.

Les caractères autorisés sont les caractères alphanumériques, accentués ou non, majuscules ou non, ainsi que :

- Apostrophe : '
- Signe moins : -
- Le point : .
- La virgule : ,
- Espace

➤ Résolution

A noter : si l'image n'est pas nette et lisible, cela peut retarder votre processus de dépôt au centre de recueil des demandes de visas.

Une résolution de 300 dpi est recommandée pour les documents numérisés. Une résolution moindre peut rendre le document illisible, une résolution plus importante augmentera la taille du fichier. Si votre document original comporte des éléments peu lisibles (cachets sur un passeport, ..) augmentez alors la résolution de numérisation à 600 dpi. Chaque mot du document scanné doit être lisible.

Si vous scannez plusieurs documents, assurez-vous que chaque type de justificatif est scanné dans un fichier (PDF, PNG, JPEG) distinct avec son propre nom. Le nom d'un document doit être représentatif de son contenu.

Si une pièce justificative est numérisée en plusieurs fichiers, ajoutez un suffixe de numéro de page : ex : passeport_p1.pdf, passeport_p2.pdf. Il est recommandé d'ouvrir et lire les documents créés avant de les téléverser afin de vérifier qu'ils sont lisibles et complets.

Le document sera accepté si toutes les parties du document sont lisibles :

- La prise de photo doit avoir été faite avec une lumière suffisante.
- Evitez ombres et flash.
- Evitez de zoomer dans la photo, ce qui peut flouter son contenu.
- L'image doit contenir tout le document. Si une partie seulement est photographiée, le document ne sera pas accepté (ex : document mal cadré).



Exemples :

The image shows a clear and legible scan of a French visa application form. The form is titled "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE" and "DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SEJOUR". It includes fields for personal information, travel details, and a decision box at the bottom right. The scan is sharp and well-lit, meeting the requirements for document quality.

Document lisible, entier et correctement éclairé



Document mal cadré



Document flou ou pixellisé



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SEJOUR
LA COMMISSION FRANÇAISE

NUMÉRO DE LA DEMANDE: N° 2471-05

PRODIGES/AN/12
D/DE-VIS/26

CONTACT DE PREMIER EMPLOI/EMPLOI EN TRAVAIL

1. Nom et Prénoms (à compléter)
2. Adresse (à compléter)
3. Date de naissance (à compléter)
4. Sexe (à compléter)
5. Lieu de naissance (à compléter)
6. Nationalité (à compléter)
7. Nationalité actuelle (à compléter)
8. Date d'entrée en France (à compléter)
9. Motif de la demande (à compléter)
10. Date de fin de séjour (à compléter)
11. Adresse actuelle (à compléter)
12. Adresse de correspondance (à compléter)
13. Adresse de destination (à compléter)
14. Adresse de destination (à compléter)
15. Adresse de destination (à compléter)
16. Adresse de destination (à compléter)
17. Adresse de destination (à compléter)
18. Adresse de destination (à compléter)
19. Adresse de destination (à compléter)
20. Adresse de destination (à compléter)

Document trop faiblement éclairé

Rappel : Prenez garde à ce que votre document ne soit pas protégé par un mot de passe.